

Document à conserver par la famille

## INFOS : TENUES ET AUTRES FRAIS

### TENUE ECOLE ET TENUES PROFESSIONNELLES

**Etudiants** : Obligatoires et à votre charge (voir les fiches correspondantes selon la formation)

A commander et régler directement auprès de la société **LIGNE T à MONTAUBAN**.

**Etudiants GRETA** : Tenue école à commander et régler directement auprès de la société **LIGNE T à MONTAUBAN**

### FRAIS PEDAGOGIQUES: à régler à l'inscription

Montant annuel **50€** pour l'ensemble des étudiants (école et GRETA) **Frais non remboursables** si démission de l'étudiant

**Aucun étudiant (scolaire-alternance) ne sera accepté en internat**

**RAPPEL** : Pour les apprentis en D-P une partie des frais est payée par le GRETA avec un reste à payer par l'apprenti/famille

## BOURSES, PRIMES ET AIDES

### LE CROUS

CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES  
CONCERNE L'ENSEMBLE DES ETUDIANTS (SAUF GRETA)

Vous trouverez toutes les informations sur le site : [www.crous-bordeaux.fr](http://www.crous-bordeaux.fr)

#### • BOURSES

Vous pourrez constituer votre **DOSSIER SOCIAL ETUDIANT** et :

- Demander une bourse ,
- L'Aide au mérite ,
- L'aide à la mobilité Parcoursup,
- Les Aides spécifiques, ...

#### • LOGEMENT

Vous pourrez demander

- Un logement universitaire
- Bénéficier d'une aide au logement, ...

### BOURSES DEPARTEMENTALES

Certains Conseils Départementaux attribuent des aides aux étudiants.

Pour les familles résidant dans les Pyrénées Atlantiques, voir sur le site :

[www.bourses.le64.fr](http://www.bourses.le64.fr)